

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT SULPICE LA FORET
Séance du 19 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 19 novembre à 20h45, le Conseil Municipal de la commune de Saint Sulpice la Forêt, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Yann HUAUMÉ, Maire de Saint Sulpice la Forêt.

MEMBRES EN EXERCICE :	14
MEMBRES PRESENTS :	11 (12 au point n°2)
MEMBRES VOTANTS :	13 (14 au point n°2)

Étaient présents : Y. HUAUMÉ, N. POUNEMBETTI, A. LORET, Y. PICARD, T. ANFRAY, S. DOREL, M-H. FINET, T. GALLE, F. LACOLLEY, L. LEMARCHAND, V. PIQUET, B. VAGNEUR (à partir du point n°2) formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : A. PINÇON a donné pouvoir à Y. HUAUMÉ
C. WEISS a donné pouvoir à T. ANFRAY
B. VAGNEUR (absent jusqu'à 21h00)

Secrétaire de séance : N. POUNEMBETTI

Date de convocation : 12 novembre 2025

Date d'affichage de la convocation : 14 novembre 2025

Date de publication : 24 novembre 2025

**1 - URBANISME / VIABILISATION TERRAINS LUCIE AUBRAC /
ACCEPTATION DEVIS / DÉLIBÉRATION**

Par 13 voix pour

**2 URBANISME / MISE EN LOCATION D'UN LOGEMENT EN PORTAGE
FONCIER AU 24 ROUTE DE ST DENIS ET AUTORISATION DE SIGNER UN
MANDAT DE GÉRANCE AVEC UNE AGENCE IMMOBILIÈRE /
DÉLIBÉRATION**

Par 14 voix pour

**3 - FINANCES / AUTORISATIONS SPÉCIALES DE CRÉDITS /
DÉLIBÉRATION**

Par 14 voix pour

**4 - PERSONNEL COMMUNAL / ADHÉSION À LA CONVENTION DE
PARTICIPATION RISQUE SANTÉ DU CDG D'ILLE ET VILAINE /
DÉLIBÉRATION**

Par 14 voix pour

**5 - INSCRIPTION DE NOUVEAUX SENTIERS OU A LA MODIFICATION DE
SENTIERS AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE
PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR) / DÉLIBÉRATION**

Par 14 voix pour

**6 - ADHÉSION DE LA COMMUNE À LA CONVENTION DE PARTENARIAT
ET DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION DE
MARCHÉS PUBLICS DE PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU
POTABLE ET DE L'AIR / « MARCHÉS TERRES DE SOURCES » /
RENOUVELLEMENT / DÉLIBÉRATION**

Par 14 voix pour

**7 - RENNES MÉTROPOLÉ / RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA
QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES
DÉCHETS / COMMUNICATION / DÉLIBÉRATION**

Le Conseil Municipal prend acte

8 - DÉLÉGATION DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte